

TENNIS CLUB DE PAYRIGNAC



STAGE DU PRINTEMPS D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT



Du 15 au 18 avril 2024
Ouvert aux enfants de 8 à 14 ans

Animé par Pascal FLOCH, moniteur de sports/éducateur tennis aidé d'un assistant.
Pascal se tient à la disposition des parents pour donner tout renseignement sur l'organisation des cours au : **06 31 72 62 38.**

Ce stage permettra aux enfants d'acquérir les bases du tennis de façon ludique, sous la houlette d'une équipe sympathique et compétente, puis d'en poursuivre la pratique.

Le jeudi 18 avril 2024 à 12h00, dans la salle des associations :
Remise des médailles, suivie d'une collation et de la traditionnelle photo du groupe.
Parents et amis sont cordialement invités.

Tous les détails de ce stage sont au verso du présent document : à lire attentivement

! Date limite des inscriptions : le 8 avril 2024 !

Inscription :

- Auprès des maitresses de l'école primaire de Payrignac
- Ou auprès de Marie-Claude Courbès, par téléphone au **06 89 21 54 33**, par email à l'adresse **marieclaude.courbes@yahoo.fr**, ou en envoyant le coupon ci-dessous à son intention à l'adresse postale **32 chemin de Galegris, 46300 Payrignac.**

.....
Je soussigné•e

inscris mon enfant..... né•e le

au stage de tennis qui aura lieu à Payrignac du lundi 15 au jeudi 18 avril 2024.

Mobile : Email :

Fait à : Signature :

Le :



TENNIS CLUB DE PAYRIGNAC



STAGE D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT

Informations pratiques

Horaires et répartition des groupes, du lundi 15 au jeudi 18 avril 2024

- Les cours se dérouleront le matin, de 9h30 à 12h00, quelque soit l'âge de l'enfant.
- Les participants seront répartis en plusieurs groupes, selon leur niveau.
- Les cours seront alternativement animés par Pascal ou son assistant.

Jeudi 18 avril à 12h00 : remise des médailles et collation.

Places disponibles

- 15 enfants, à répartir en deux groupes.

Clôture des inscriptions le 8 avril 2024, dans la limite des places disponibles.

Cotisations

- Enfants de Payrignac >> 30 €
- Enfants en vacances >> 40 €

Remise des **cotisations** en mains propres à Marie-Claude Courbès, directement sur place, le premier jour du stage.

En cas de mauvais temps

Le stage restera maintenu. Un gymnase sera mis à disposition par la ville de Gourdon, et un car scolaire assurera le transport des enfants.

Conditions matérielles

- Raquettes et balles sont fournies par le Club pendant toute la durée du stage.
- L'enfant doit arriver à l'heure en tenue de sport.
- L'enfant devra disposer d'un en-cas type barre de céréales ou fruits, d'une bouteille d'eau, d'une serviette et d'une casquette.

Fin de session

Les enfants doivent être repris par les parents devant les courts de tennis de Payrignac à 12h00.